ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Drôme

Ouverture du nouveau collège de Mercurol-Veaunes à la rentrée de septembre 2023

Choix de l'établissement pour élèves actuellement scolarisés en 6ème, 5ème et 4ème *

Je soussigné(e) Mme / M. _____

demeurant _____

Commune : _____

Responsable légal de l'enfant NOM : _____ Prénom : _____

scolarisé cette année au collège : _____

en classe de : _____

Langue(s) vivante(s) étudiée(s) :

- LV1 : _____
- LV2 : _____

Souhaite que mon enfant poursuive sa scolarité à la rentrée de septembre 2023

☐ au collège de Mercurol-Veaunes ;

☐ dans son collège d'origine.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable légal :

Document à compléter et à transmettre pour le 7 février

- **au chef d'établissement pour les élèves des collèges Marie Curie de Tournon, Joséphine Baker de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Marcel Pagnol de Valence ;**
- **à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de la Drôme pour toutes les autres situations. Transmission par courriel à l'adresse suivante : Ce.26l-scolarite@ac-grenoble.fr**

**Le nouveau collège de Mercurol-Veaunes scolarisera les élèves des communes de Beaumont-Monteux, Chanos-Curson, Crozes Hermitage, Larnage, Mercurol-Veaunes, Pont de l'Isère, La Roche de Glun ainsi qu'une partie de la commune de Tain l'Hermitage.*